

Annexe géographique

1/ territoire Saône amont



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions importantes
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

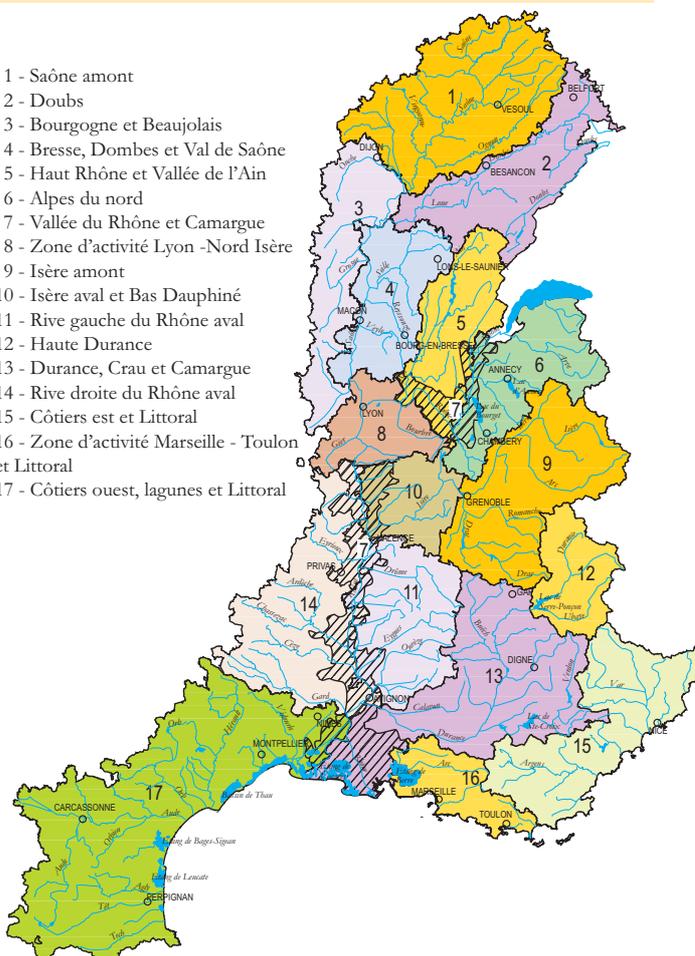
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



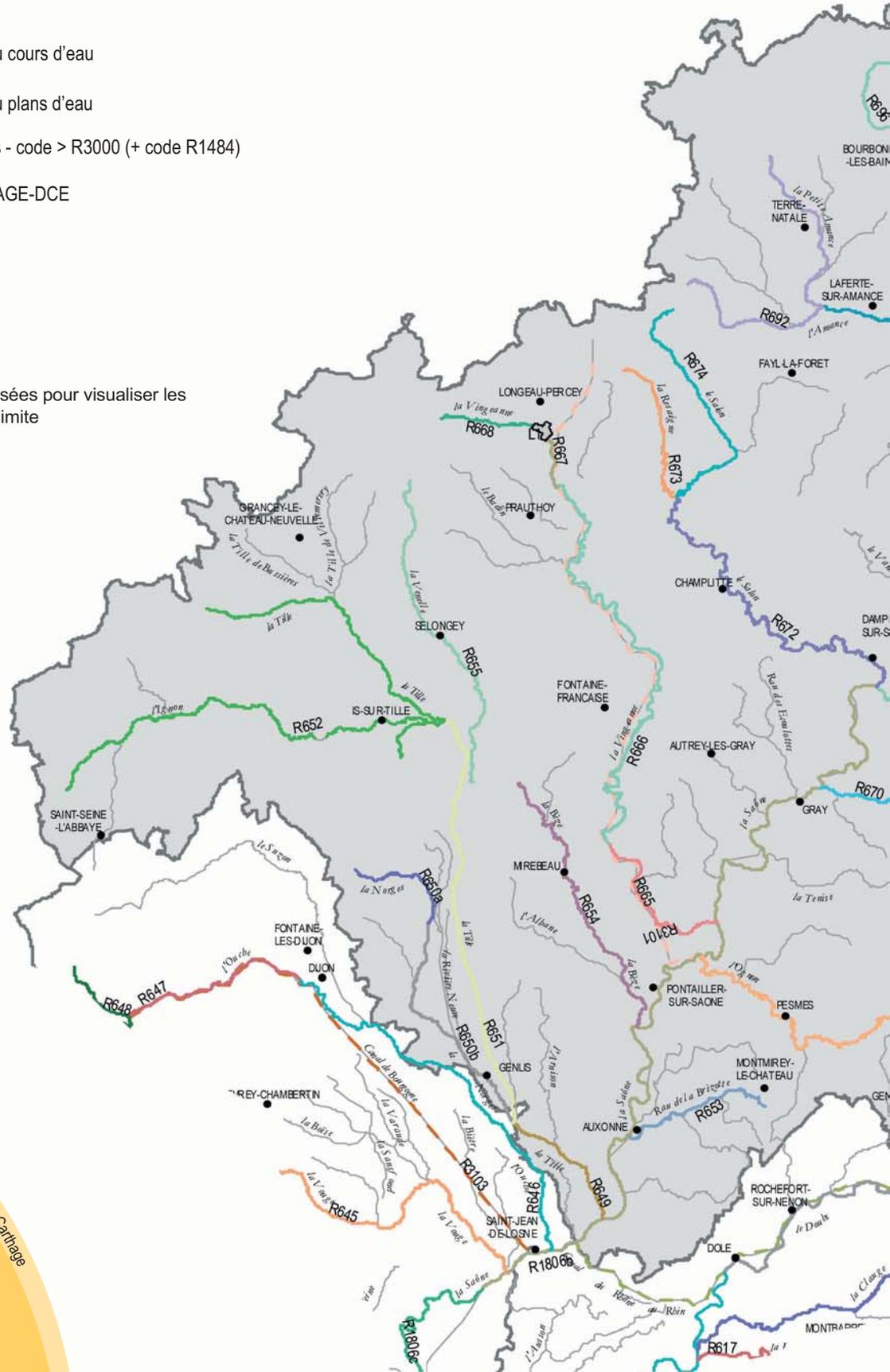
Codes et limites des masses d'eau superficielle

1/ Saône amont

- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- Cours d'eau



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

-  Alluvial
-  Karst
-  Edifice volcanique
-  Imperméable localement aquifère
-  Intensément plissée
-  Socle

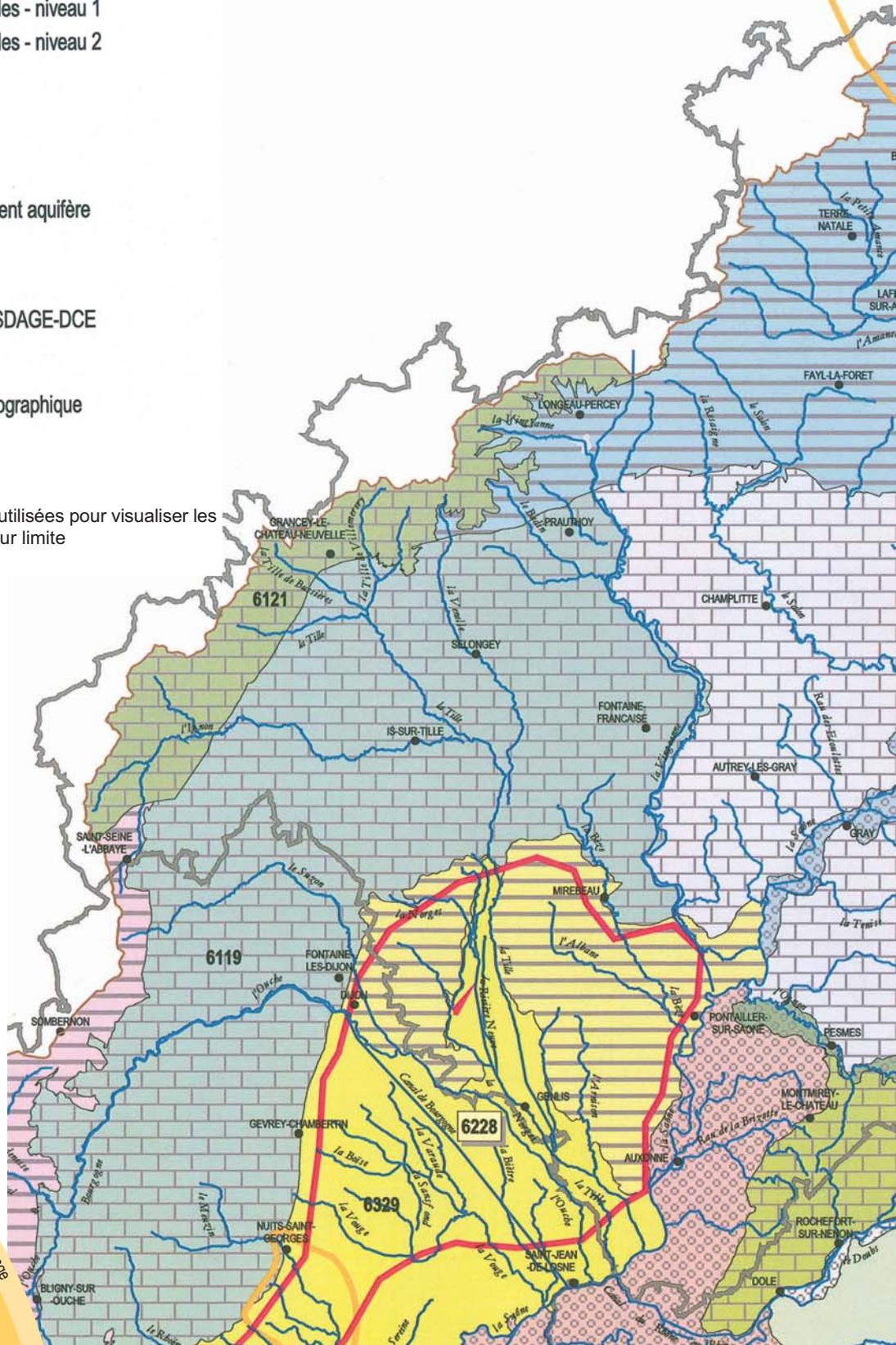
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

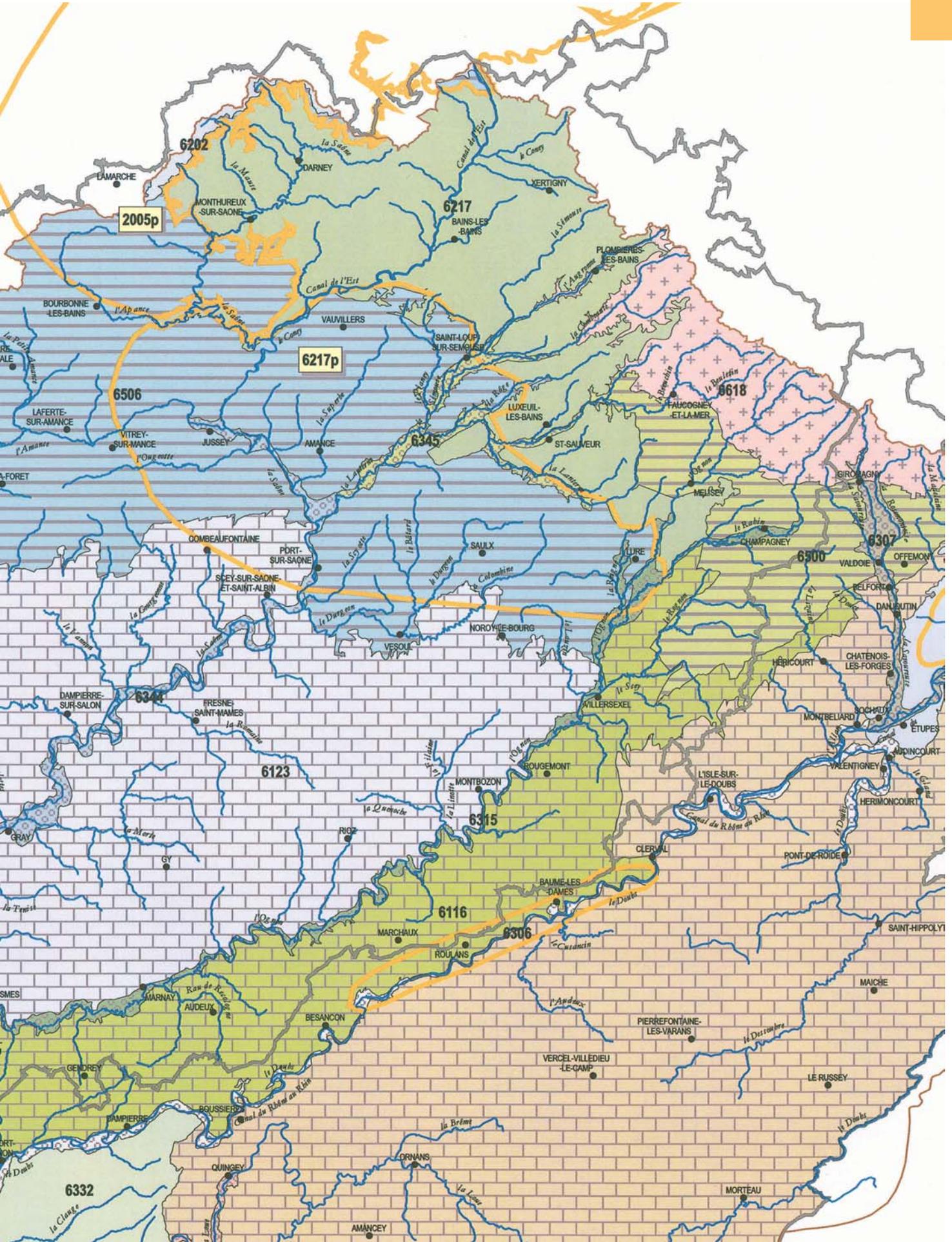


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





6202
2005p

6217p

6506

6345

6618

6307

6123

6315

6116

6306

6332

Les enjeux du territoire

Sur ce territoire de plaine, les précipitations oscillent en moyenne autour de 1100 mm/an.

Il est composé de 48 masses d'eau "cours d'eau" soit près de 1580 km de linéaire, de 4 masses d'eau "plan d'eau", de 2 masses d'eau artificielles (le canal de l'est et le canal de la Marne à la Saône) et de 14 masses d'eau souterraine. Ce bassin versant est concerné par 4 régions administratives : la Franche-Comté (pour les $\frac{3}{4}$), les franges sud de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne et l'est de la Bourgogne.

La géologie et la tectonique déterminent l'organisation générale des cours d'eau présents sur ce territoire. On note une direction largement dominante nord-est/sud-ouest.

En dehors de la plaine alluviale de la Saône et de l'Ognon, ce territoire est constitué de plateaux calcaires où le réseau souterrain est bien développé. Ce plateau calcaire perméable rend la ressource en eau très vulnérable aux pressions anthropiques. Plus au nord, s'étend le domaine triasique et liasique de la Saône amont.

Aux confins du bassin, les formations granitiques gréseuses annoncent les premiers contreforts du massif vosgien au nord-est. A l'ouest se dresse le Morvan cristallin et son auréole de terrains marneux.

Les alluvions récentes de la Saône abritent d'importantes nappes alluviales à l'aval de Port sur Saône, de même que l'Ognon à l'aval de Lure jusqu'à la confluence avec la Saône. D'autres nappes d'extension limitée sont présentes dans les formations du socle vosgien et leur bordure primaire, donnant naissance à un réseau de petits cours d'eau (Amance, Apance, Coney).

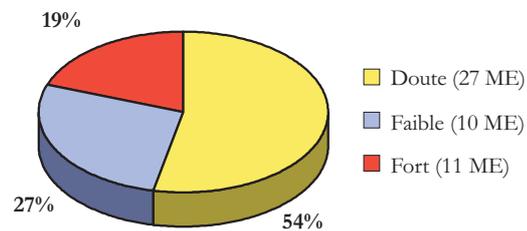
Sur ce territoire, les activités sont caractérisées par l'importance du secteur agricole. Les grandes cultures, l'élevage laitier et bovin sont assez présents tandis que le tissu industriel est très lâche. On notera aussi la présence d'activités touristiques liées au thermalisme, au tourisme vert et fluvial de saison.

Les masses d'eau cours d'eau

L'évaluation du risque de non atteinte du bon état (NABE) 2015 consiste à analyser, le plus objectivement possible la situation actuelle, d'après des critères physiques, physico-chimiques et biologiques, sur la base de données quantifiées et d'avis d'experts, puis à évaluer, à partir de données connues, la situation probable en 2015 et à apprécier l'écart entre cette dernière et le bon état écologique.

Dans l'attente d'une définition formelle au niveau européen, le bon état écologique est approché par les classes de qualité verte et bleue du système national d'évaluation de la qualité de l'eau (SEQ EAU). Les impacts probables à échéance 2015 sont évalués sur la base d'un scénario d'évolution des pressions qui intègre l'application des réglementations en cours, les plans d'actions opérationnels ou en phase de l'être (SAGE, contrats de milieu, de branche, ...), ainsi que les grandes décisions d'aménagement du territoire (urbanisme, infrastructures, ...).

Evaluation du linéaire des masses d'eau (ME) à risque NABE (total = 1581 km)



L'atteinte du bon état écologique semble possible pour 10 masses d'eau (430 km de masses d'eau à risque faible). Leurs niveaux de qualité physico-chimiques s'échelonnent de très bon à médiocre. Il s'agit pour l'essentiel de la Tille supérieure, de l'Ingon, de l'Ognon supérieur, du Rahin, de la Semouse, de l'Augronne, de la Combeauté et du Breuchin. Ces systèmes hydrographiques sont situés en tête de bassin.

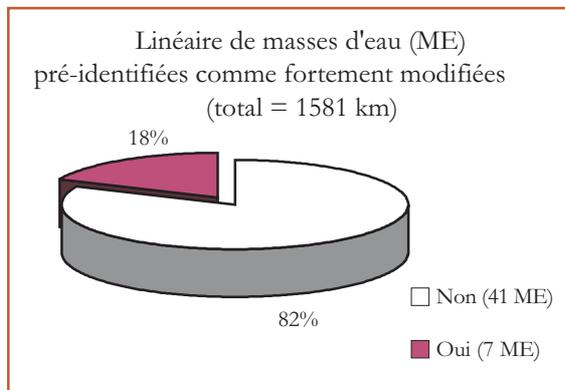
En revanche, près de 1150 km de cours d'eau risquent de ne pas atteindre le bon état (plus de 70 % du territoire). 27 masses d'eau présentent un doute et 11 masses d'eau un risque fort. Il s'agit pour l'essentiel des moyennes et basses vallées. Les matières organiques oxydables (Moox), les matières azotées, les métaux, les pesticides et surtout les altérations morphologiques sont les principales causes de détermination d'un risque de non atteinte du bon état.

La Bèze, la Vingeanne à sa source, la Tille aval, la Lanterne, le Planey, le Coney et la Mause, la Morte, le Salon, la Romaine sont en risque fort. Les pressions sont d'origine agricole : matières azotées, nitrates, matières phosphorées et pesticides liés aux grandes cultures et matières azotées, micropolluants organiques et oxydables, nitrates et matières phosphorées des activités d'élevage. On observe aussi des impacts industriels (absence de convention de raccordement, rejets diffus de toxiques et de métaux), des impacts liés aux collectivités (assainissement ne respectant pas

les normes), et des altérations hydromorphologiques (hydroélectricité, discontinuité amont-aval, artificialisation, multiplication des étangs privés en tête de bassin).

La pression anthropique est telle sur certaines masses d'eau que leurs caractéristiques physiques conduisent à les pré-identifier comme masses d'eau fortement modifiées.

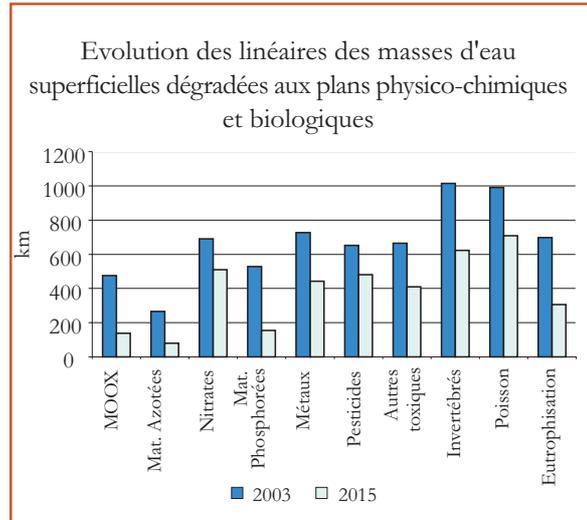
C'est le cas pour le bas Coney, la Morte, la moyenne et basse vallée de l'Ognon, la Bèze, la moyenne et basse vallée de la Tille, la basse vallée de la Norges. Les causes sont multiples : agriculture et urbanisation (Tille, Norges et Morte), hydroélectricité (Ognon), navigation (Coney).



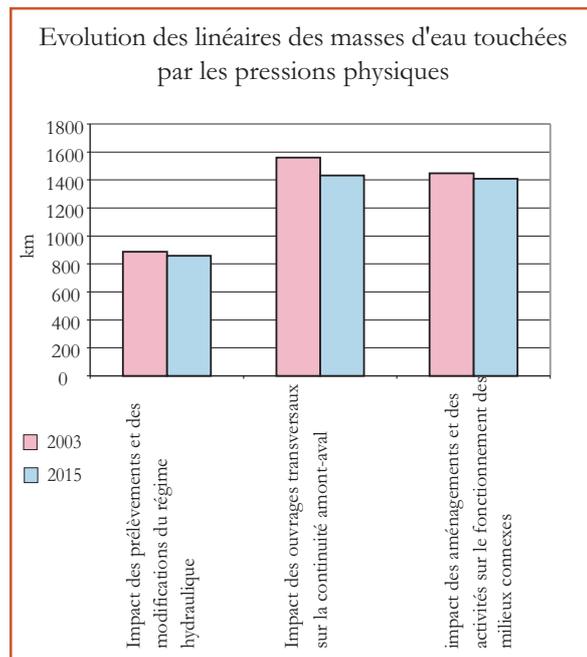
D'une manière générale, l'évolution prévue sur 12 ans est bonne. Les altérations physico-chimiques de type nitrates, toxiques et métaux devraient cependant rester les plus importantes à échéance 2015. Les perspectives de mise aux normes de l'assainissement domestique font présager une amélioration de la situation : nette baisse des altérations de type Moox, matières phosphorées, matières azotées dans les cours d'eau récepteurs.

Le caractère agricole de ce territoire laisse tout de même une bonne marge de progression par la sensibilisation aux bonnes pratiques (utilisation des phytosanitaires et des engrais).

Globalement, la qualité biologique des masses d'eau devrait s'améliorer et l'eutrophisation qui touche près de 700 km de cours d'eau en 2003 devrait baisser de près de 40 %.

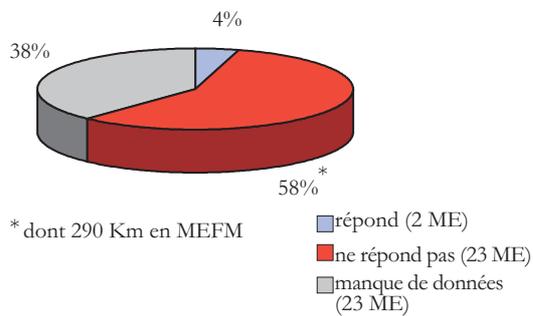


Ces impacts physiques resteront forts sur le territoire en 2015, puisque sur 1580 km plus de 1480 km seront concernés par au moins un type d'impact. Le Coney du Hautmougey à la confluence avec la Saône cumule les trois impacts en 2003. A l'horizon 2015, il est très probable qu'il les cumulera encore.



A titre d'illustration et afin de mieux appréhender l'évolution projetée, d'apprécier la marge de progrès et le chemin à parcourir et de prendre la mesure de l'enjeu que représente les questions importantes, une estimation de l'état de la qualité de l'eau en 2003 vis-à-vis du bon état écologique tel que défini actuellement a été pratiquée.

Linéaire de masses d'eau (ME) susceptibles de répondre à l'objectif de bon état pour 2003 (total = 1581 Km)



Les masses d'eau souterraine

Sur les 14 masses d'eau souterraine du secteur, aucune ne présente un risque de non atteinte du bon état fort. Les seules qui sont concernées par un risque moyen sont situées dans les calcaires secondaires des plateaux de haute-Saône (Graylois) et du seuil et des côtes et arrières-côtes de Bourgogne. Les déséquilibres sont d'ordre qualitatif. Zones particulièrement vulnérables du point de vue géologique (substratum poreux ou fissuré, voire karstique) et économique (pression anthropique liées à l'agriculture : pesticides et nitrates), il conviendra de veiller à la préservation de ces masses d'eau souterraine.

La nappe des alluvions de la Saône entre les confluents de l'Ognon et du Doubs, de la plaine de la Saône et du Doubs et de la basse vallée de la Loue montrent aussi un risque de non atteinte du bon état moyen lié à un déséquilibre qualitatif (pesticides principalement, la basse vallée de la Loue étant épargnée).

On notera la forte potentialité de l'aquifère du Breuchin, une nappe à caractère patrimonial. Un travail d'amélioration de la connaissance sur les aspects quantitatifs (pompage pour l'AEP de 5 collectivités) est par ailleurs nécessaire. Il conviendrait d'en faire de même pour la masse d'eau captive des calcaires jurassiques sous couverture en pied de côte bourguignonne (n°6228) estimée en risque de non atteinte du bon état faible. Elle se situe en effet sur cette partie du territoire Saône amont, à faible profondeur, voire à l'affleurement à ses limites, donc en lien plus ou moins étroit avec les cours d'eau et autres masses d'eau souterraine qui l'entourent et pour lesquelles des pressions sont avérées.

Les masses d'eau plan d'eau

Pour les masses d'eau plan d'eau, le manque de données sur l'étang d'Arfin ne permet pas de statuer sur le risque de non atteinte du bon état écologique, de même que sur la qualité du réservoir de Champagny. Les qualités du réservoir de Villegusien et du lac de Vesoul-Vaivre ont respectivement été estimées mauvaise et médiocre.

Les questions importantes du territoire

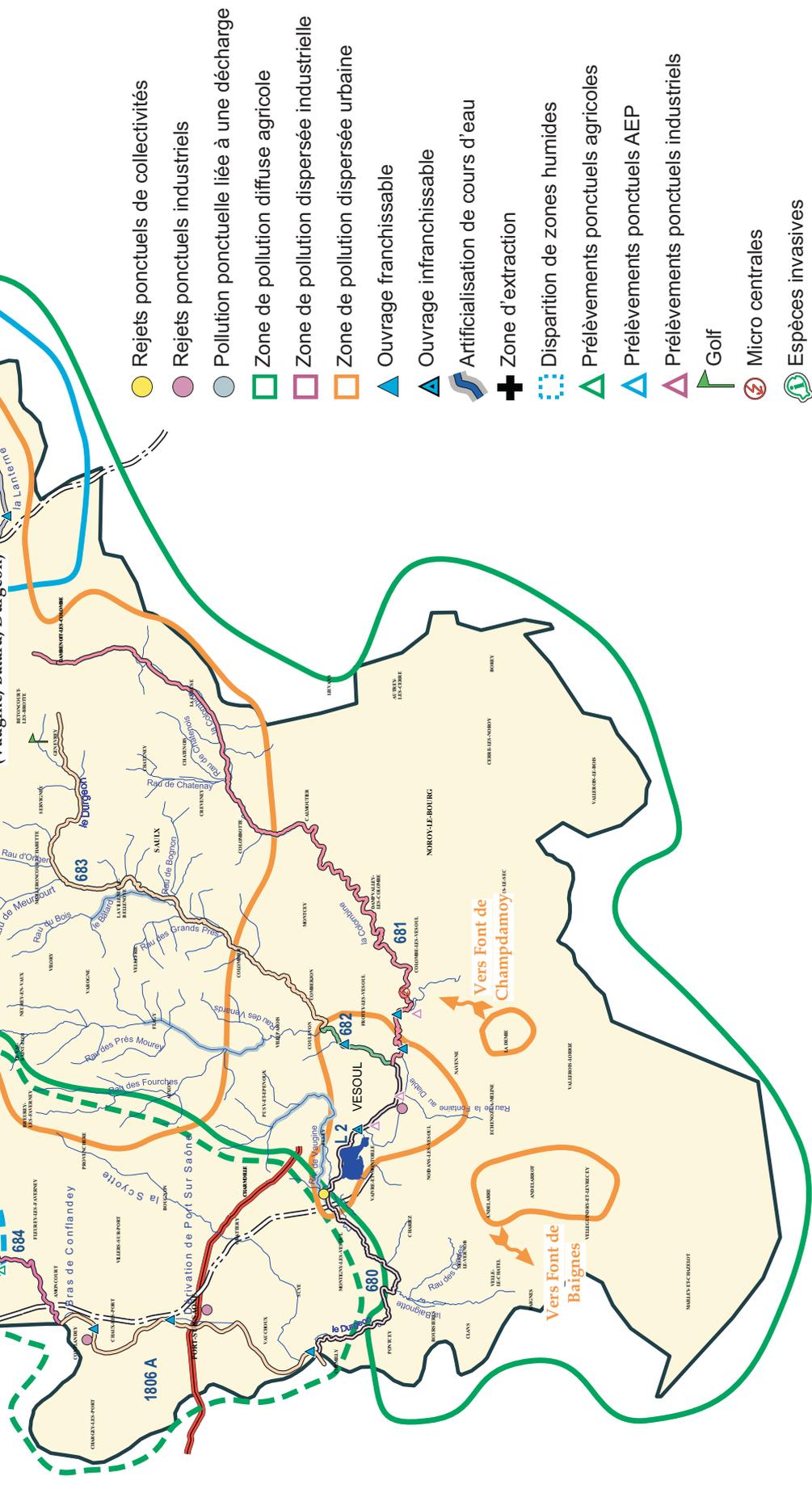
Les questions importantes permettent d'identifier « les conditions de la réussite » de la politique de l'eau et notamment de l'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau, conditions pressenties comme n'allant pas de soi.

- Les toxiques sont recensés sur l'ensemble du territoire (en surface et dans les nappes) en nombre de molécules et en concentration significative. Les types de molécules et leur provenance sont divers (agriculture, industries, collectivités, particuliers). Malgré les efforts de certains secteurs d'activité (agriculture, industrie), il convient de faire évoluer les autorisations de mise sur le marché des molécules et de mieux prendre en compte les critères de toxicité. **Comment rassembler les moyens techniques et financiers difficiles à trouver au cas par cas pour envisager des actions par branche d'activité ?**
- L'impact sur l'hydromorphologie et l'eutrophisation excessive sont omniprésents sur ce territoire. **Comment définir une stratégie globale de restauration des rivières, des milieux annexes, des zones humides pour favoriser l'autoépuration des cours d'eau ? Comment repenser l'aménagement du territoire pour conserver un réel espace fonctionnel durable aux rivières ? Comment accentuer la sensibilisation sur le phosphore (traitement et émissions) ?**
- Les eaux souterraines sont vulnérables sur le territoire et la connaissance (qualitative et quantitative) de ces aquifères est limitée. **Comment imaginer des outils de gestion des aquifères (contrats de nappe, SAGE...)?**

- Ici plus qu'ailleurs, le manque d'information sur certaines masses d'eau s'explique par l'absence de structure de gestion. Les territoires dits orphelins sont nombreux. **Avec quels acteurs définir et mettre en œuvre les mesures du plan de gestion de ces masses d'eau ?**

Concernant la Saône, le zoom territorial qui lui est dédié dans l'état des lieux du bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens apporte des précisions sur les enjeux de sa gestion.





- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- ▲ Ouvrage franchissable
- ▲ Ouvrage infranchissable
- + Artificialisation de cours d'eau
- + Zone d'extraction
- Disparition de zones humides
- ▲ Prélèvements ponctuels agricoles
- ▲ Prélèvements ponctuels AEP
- ▲ Prélèvements ponctuels industriels
- ▲ Golf
- ⊘ Micro centrales
- 🌿 Espèces invasives
- Perturbations liées aux étangs
- 🏠 Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- ⊕ Thermalisme
- 🛣️ Réseau routier
- 🚉 Réseau ferroviaire
- 🌊 Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion



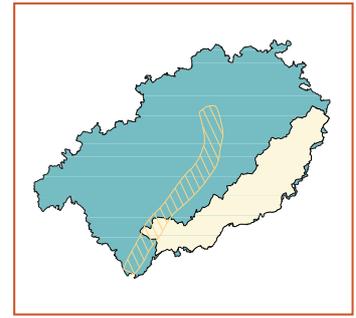
Les pressions de la Saône figurent sur une carte spécifique

Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.

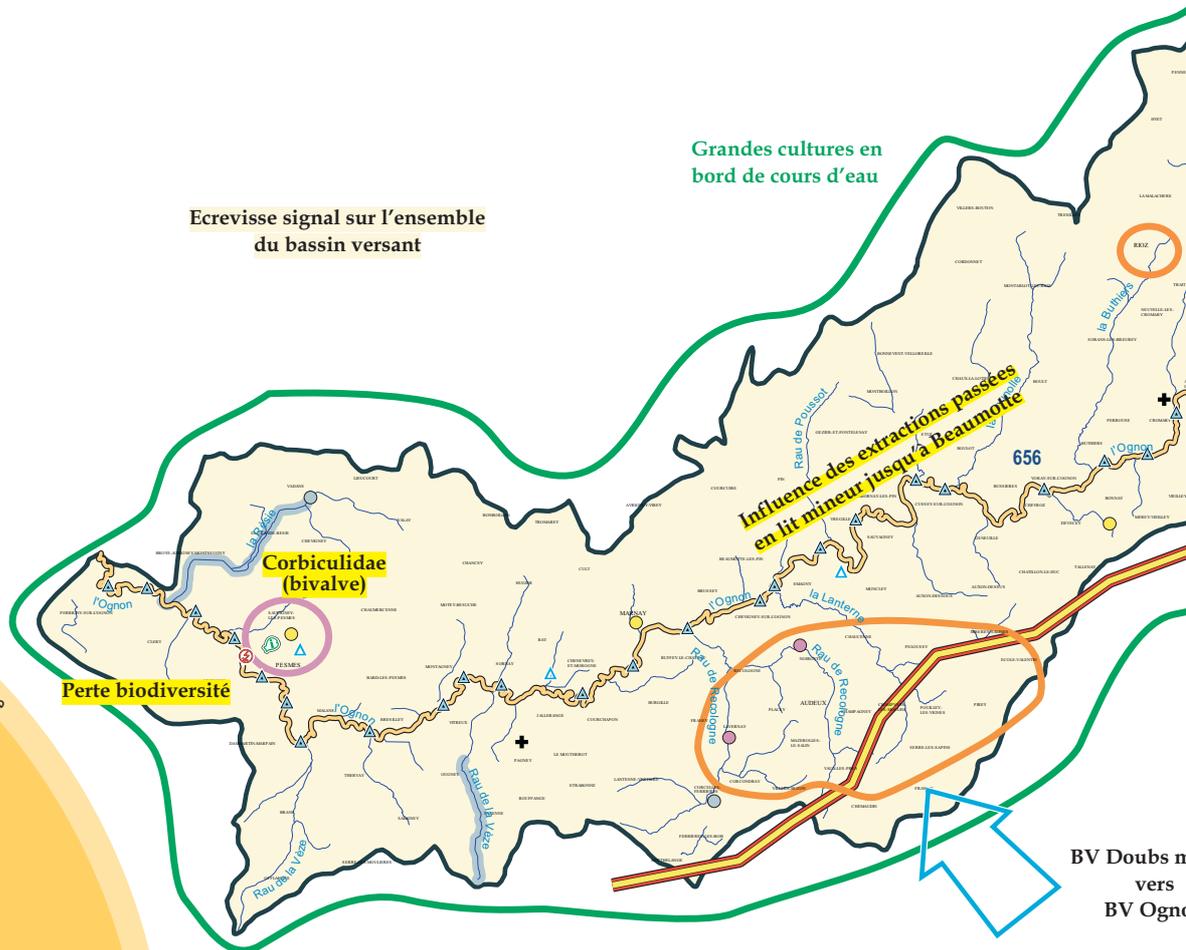


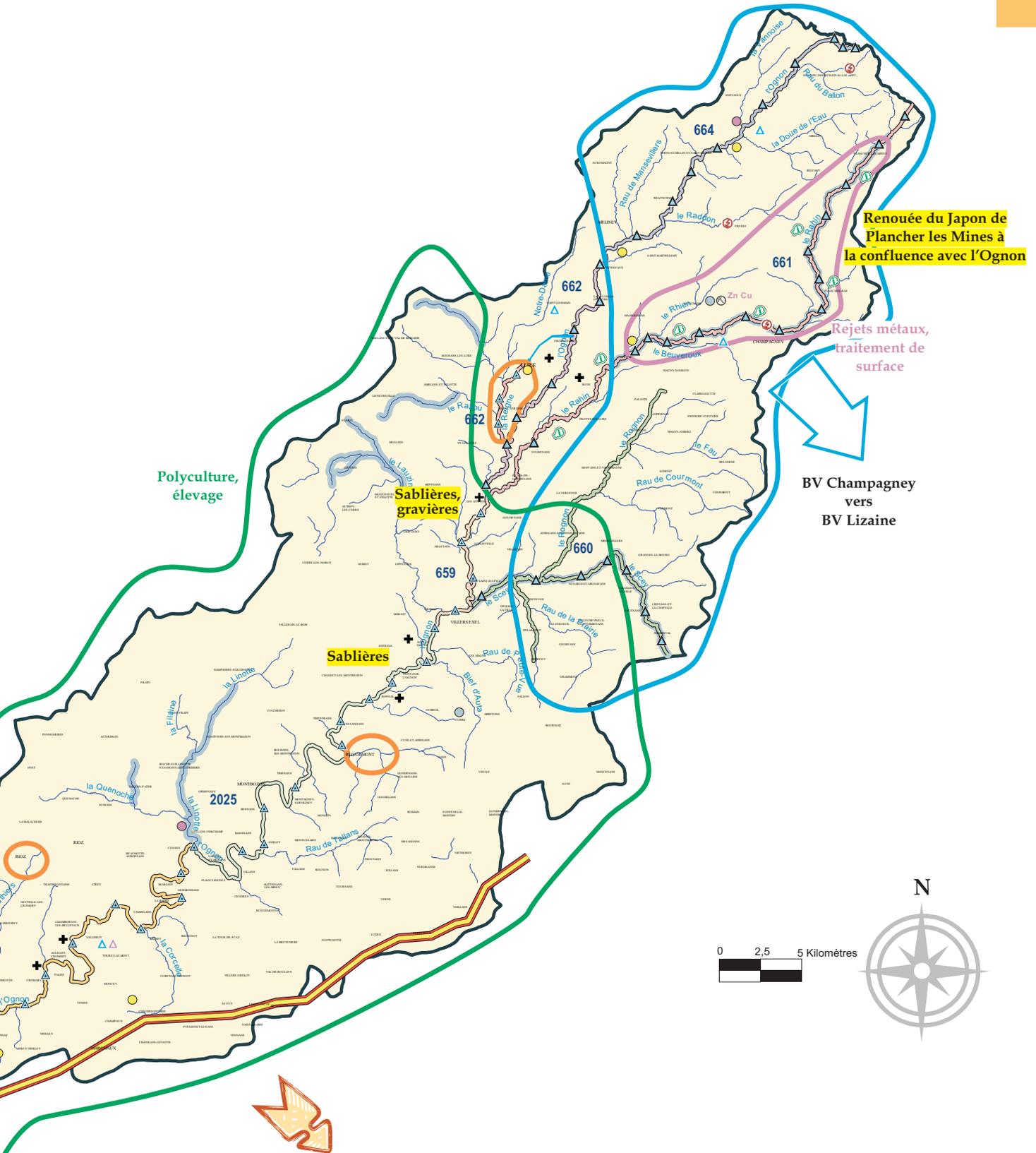
Pressions importantes

Unité Ognon



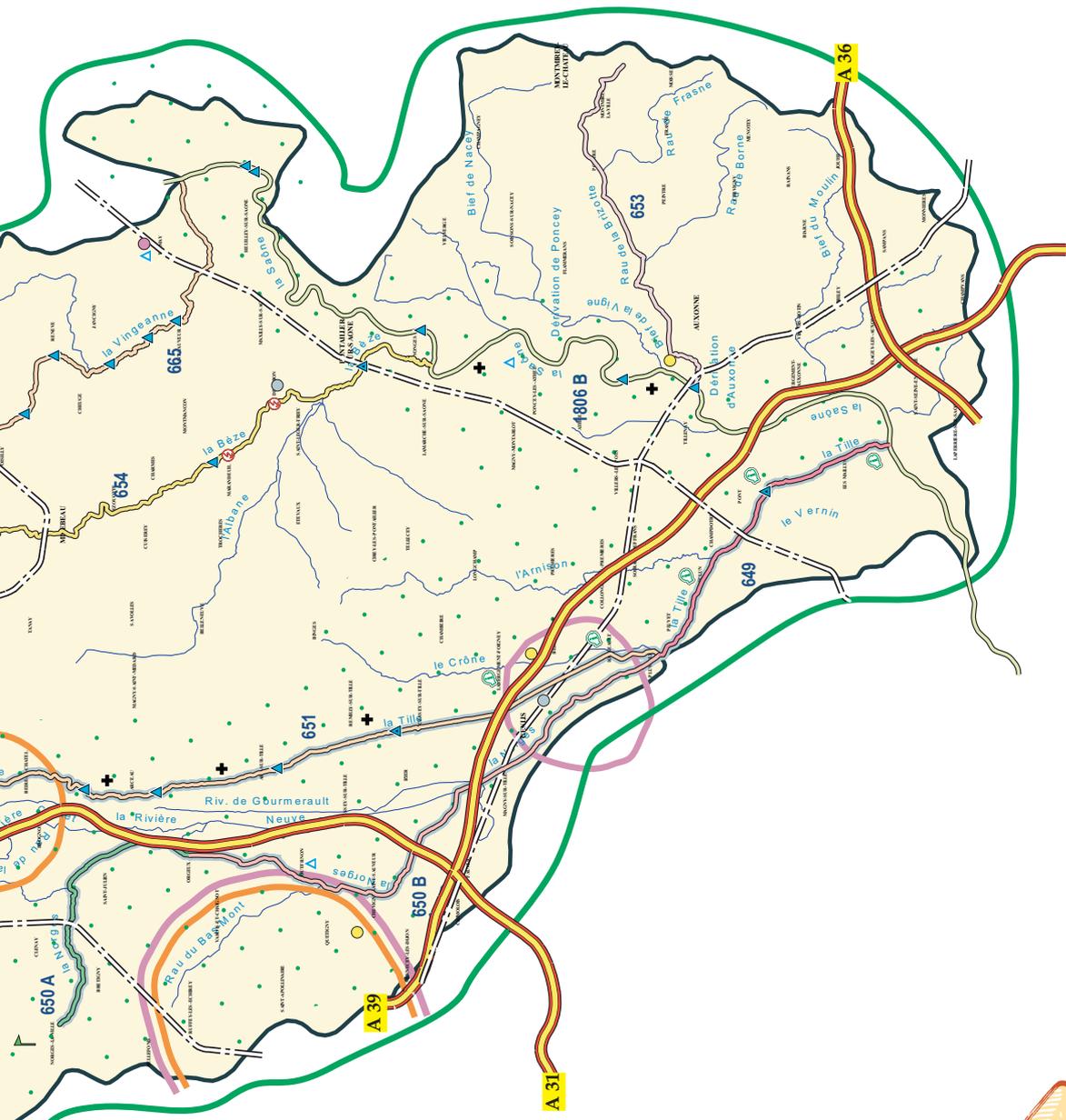
- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- ▲ Ouvrage franchissable
- ▲ Ouvrage infranchissable
- ⤵ Artificialisation de cours d'eau
- + Zone d'extraction
- Disparition de zones humides
- ▲ Prélèvements ponctuels AEP
- ▲ Prélèvements ponctuels industriels
- ⊗ Pollution liée à la présence de mines
- ⚡ Micro centrales
- i Espèces invasives
- Perturbations liées aux étangs
- ➡ Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- ⤴ Réseau autoroutier
- ⤵ Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion





Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.

Doubs moyen vers BV Ognon

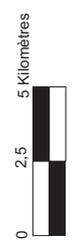


-  Rejets ponctuels de collectivités
-  Rejets ponctuels industriels
-  Pollution ponctuelle liée à une décharge
-  Zone de pollution diffuse agricole
-  Zone de pollution dispersée industrielle
-  Zone de pollution dispersée urbaine
-  Ouvrage franchissable
-  Ouvrage infranchissable
-  Artificialisation de cours d'eau
-  Zone d'extraction
-  Prélèvements ponctuels AEP
-  Golf
-  Micro centrales
-  Espèces invasives
-  Perturbations liées aux étangs
-  Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
-  Réseau autoroutier
-  Réseau ferroviaire
-  Masse d'eau
-  Limite Unités de réflexion



Les pressions de la Saône figurent sur une carte spécifique

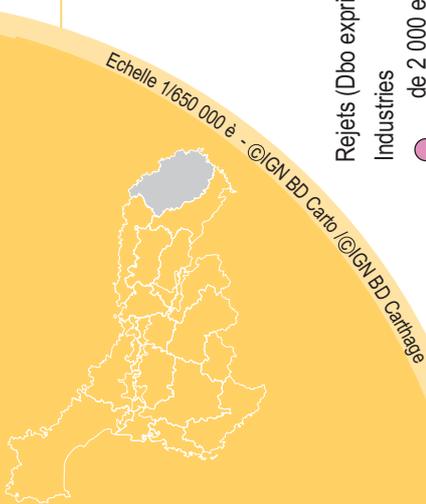
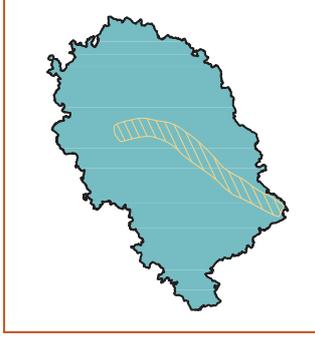
Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.



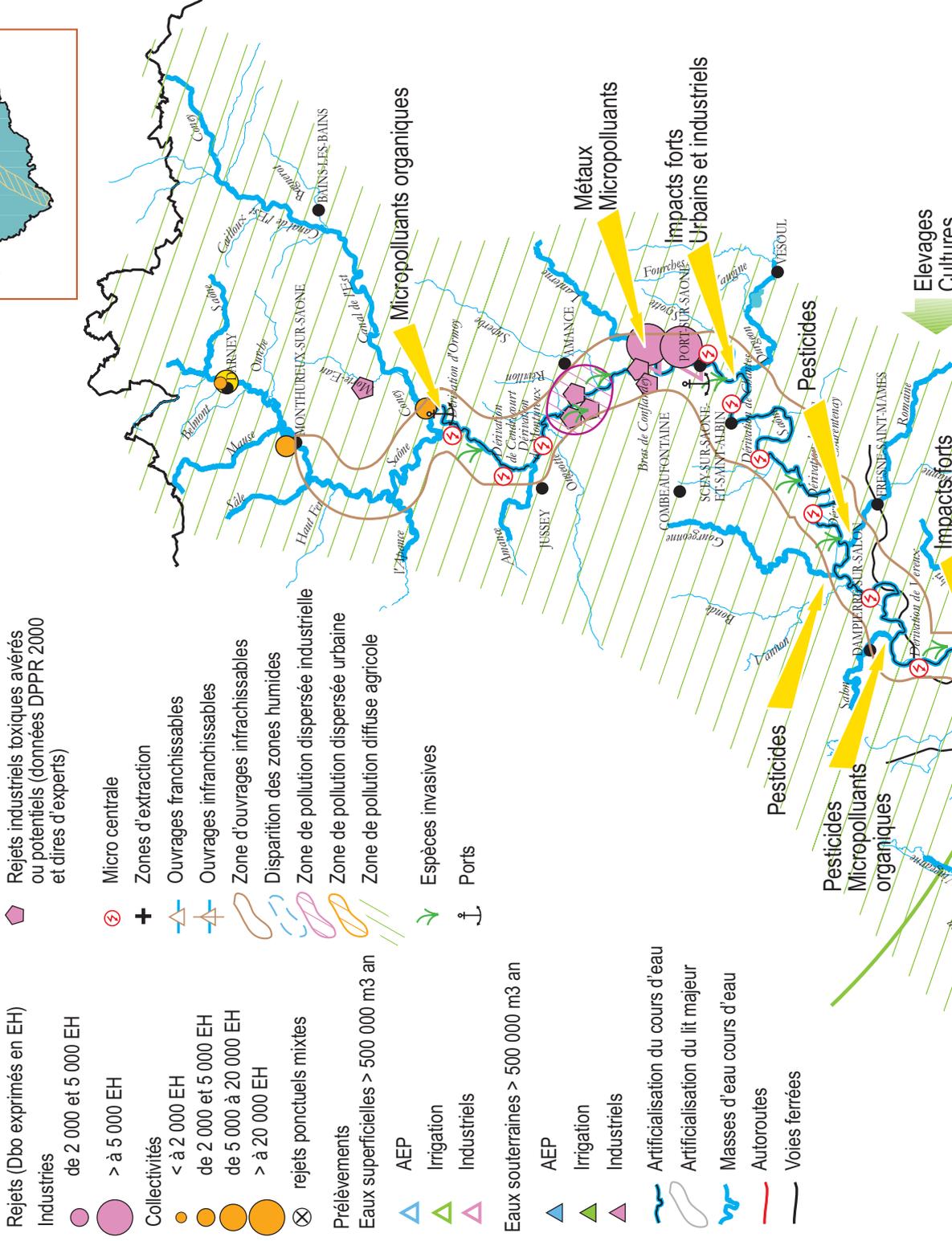
1/ Saône amont

Pressions importantes

Saône amont



Echelle 1/650 000 e - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage

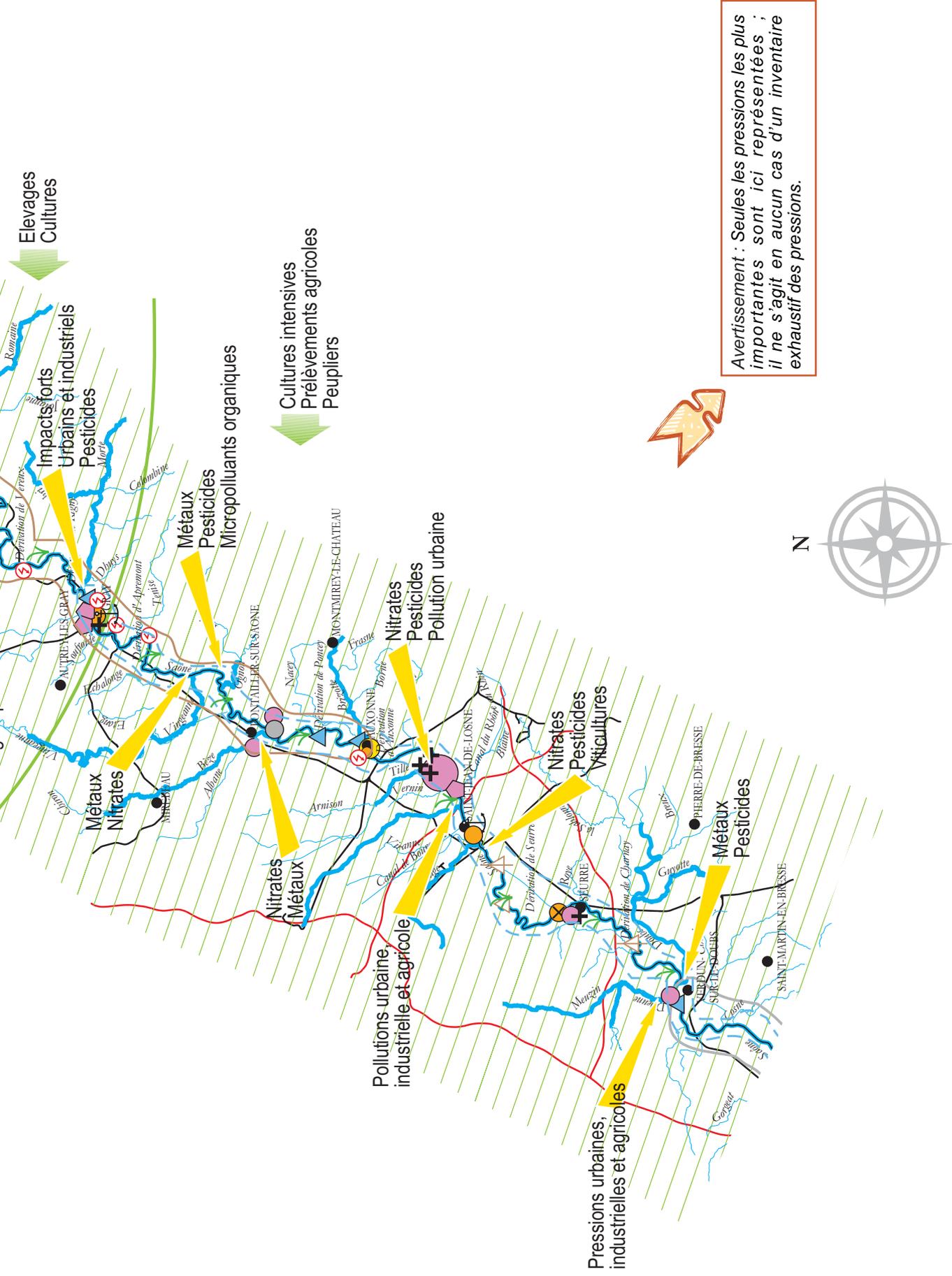


Elevages Cultures

Impacts forts

Impacts forts

Impacts forts



Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

1/ Saône amont

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



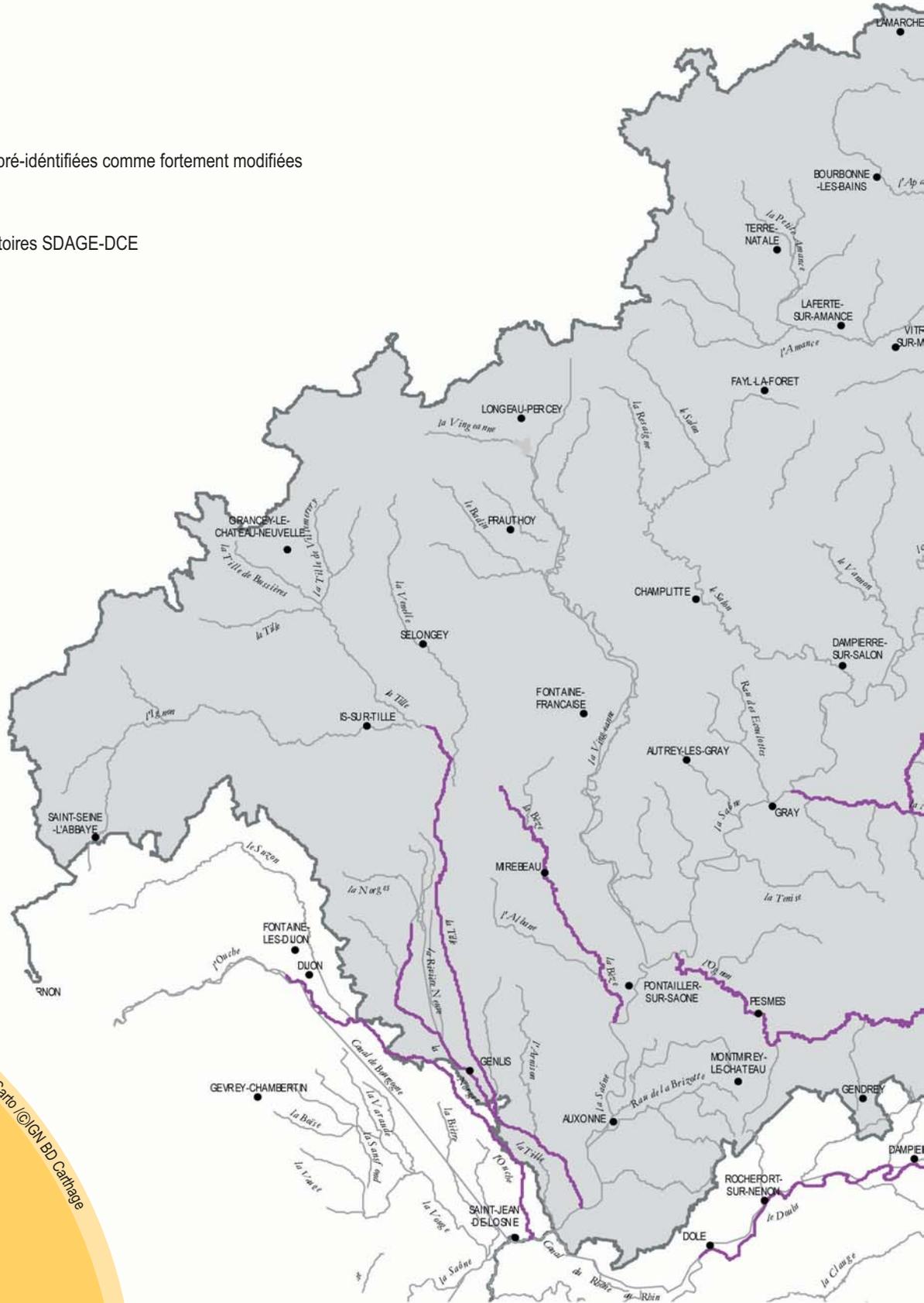
Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

1/ Saône amont

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif

1/ Saône amont

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

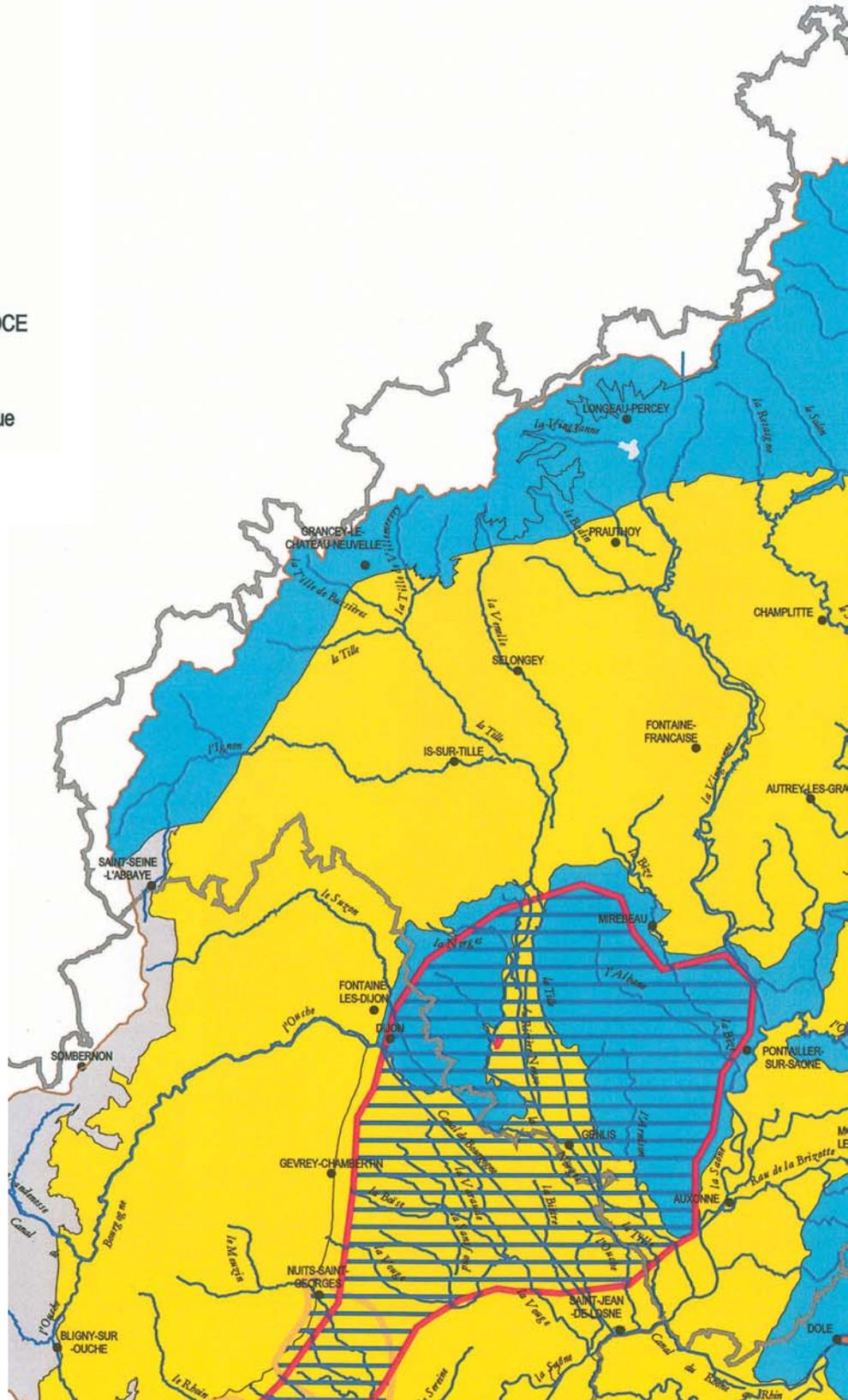
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Limite des territoires SDAGE-DCE

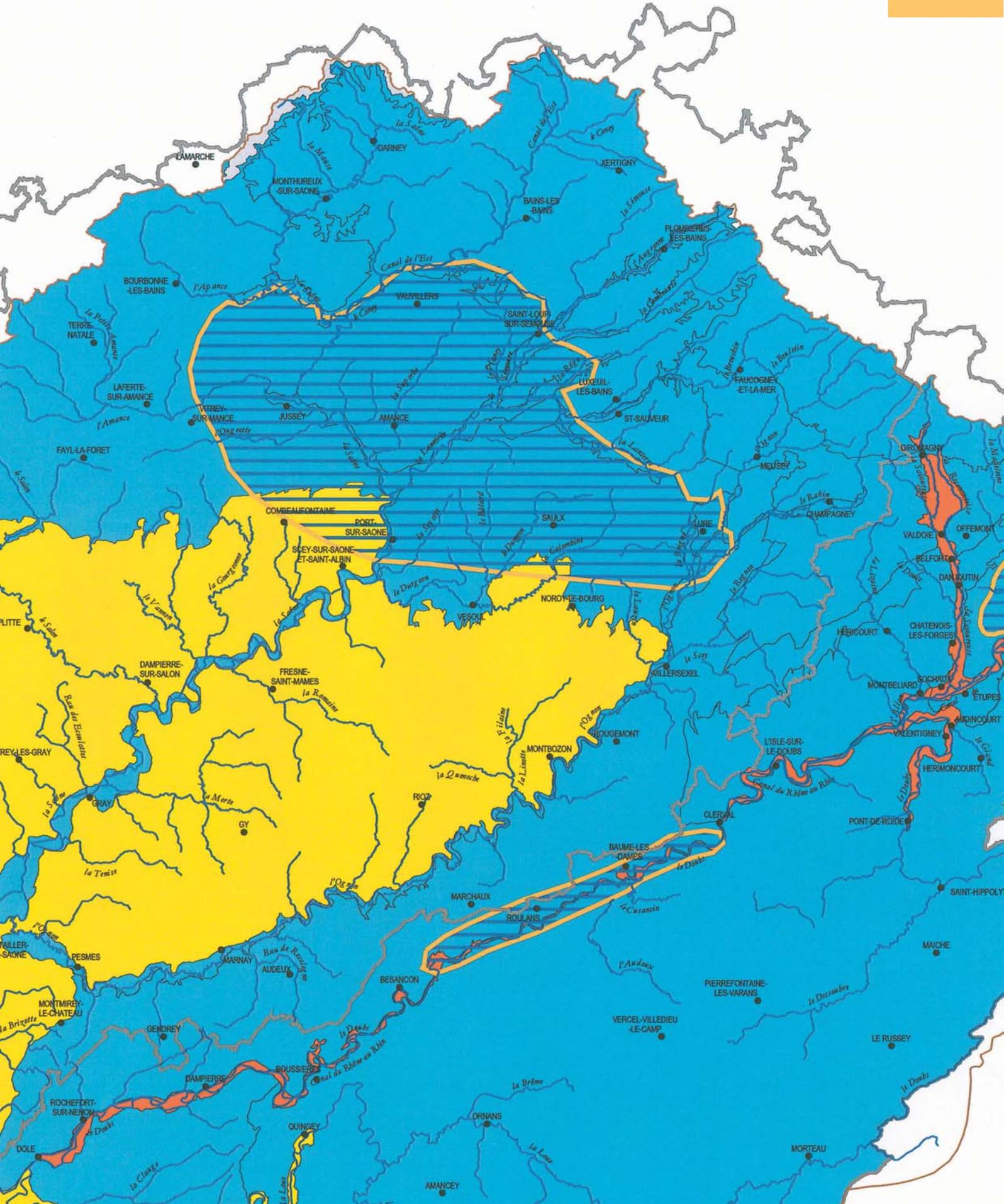
Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

1/ Saône amont

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

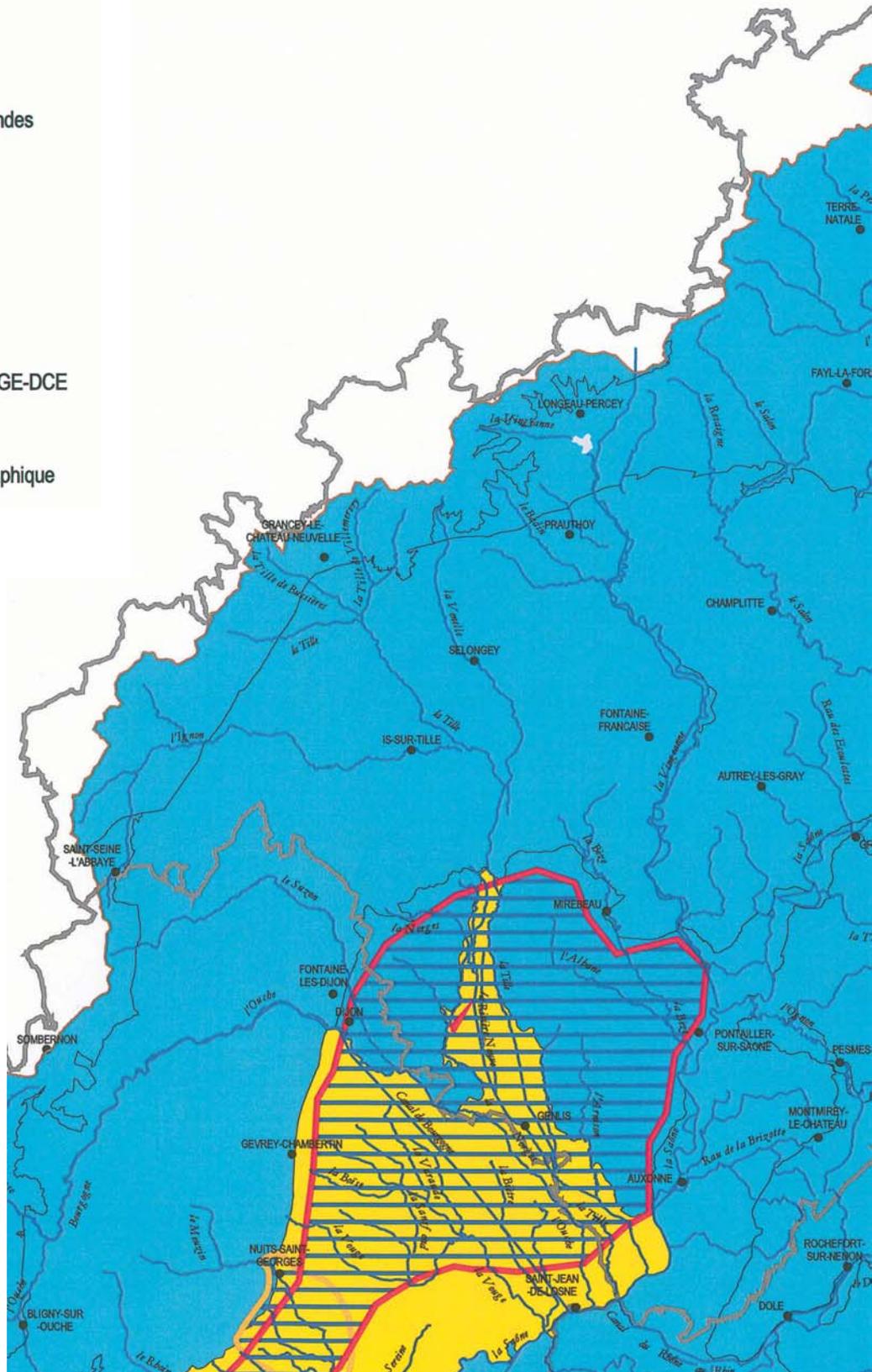
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Limite des territoires SDAGE-DCE

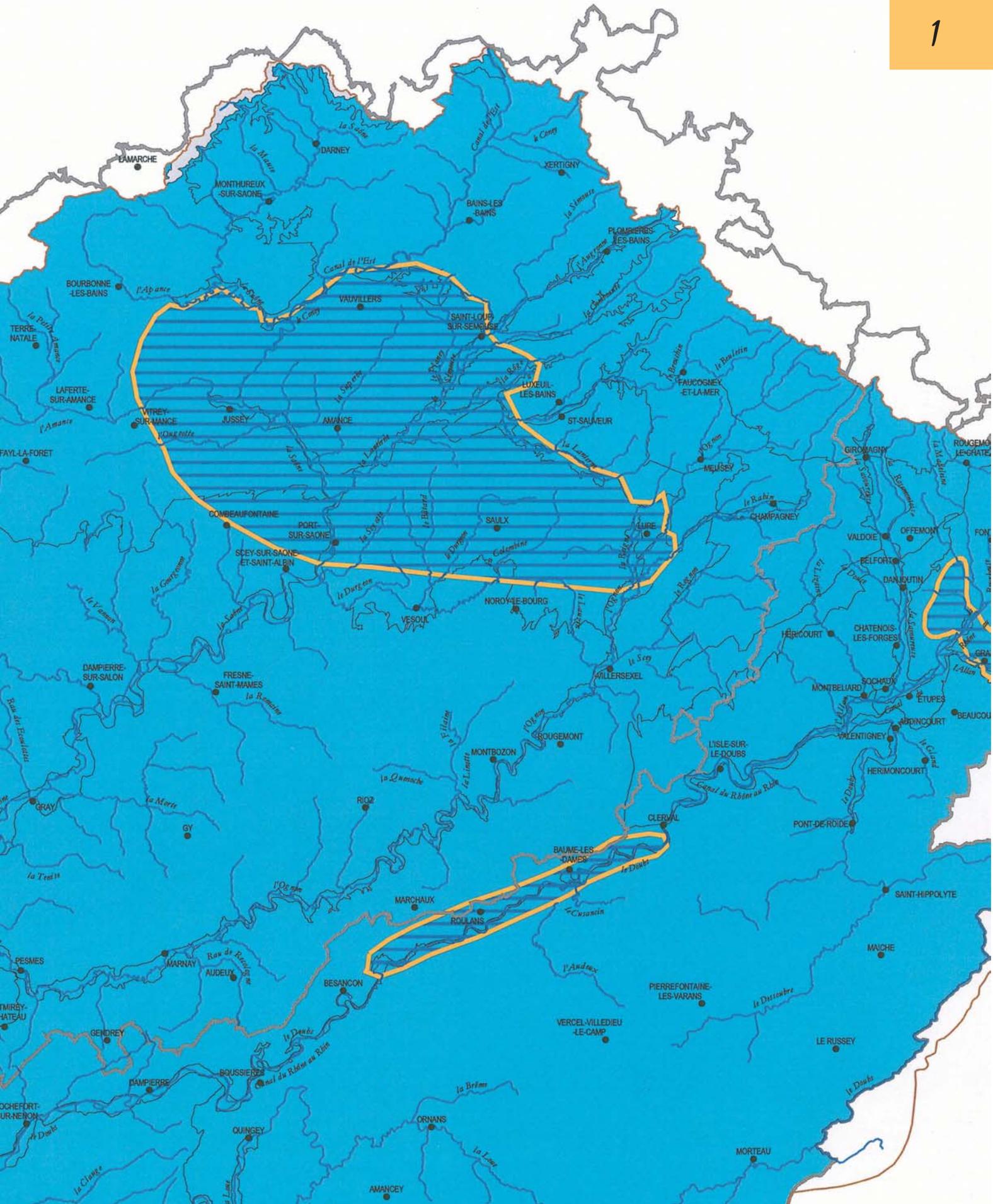
Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

1/ Saône amont

Cours d'eau

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité phy		
				matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrites
649	La Tille de la Norges à sa confluence avec la Saône	Fort	Oui	bonne	bonne	moyenne
650a	La Norges à l'amont d'Orgeux	Faible	Non	bonne	bonne	moyenne
650b	La Norges à l'aval d'Orgeux	Doute	Oui*	moyenne	moyenne	moyenne
651	La Tille du pont Rion à la Norges	Doute	Oui*	bonne	bonne	moyenne
652	La Tille de sa source au pont Rion et l'Ignon	Faible	Non*	bonne	très bonne	moyenne
653	La Brizotte	Doute	Non	bonne	moyenne	moyenne
654	La Bèze	Fort	Oui*	bonne	bonne	moyenne
655	La Venelle	Doute	Non	bonne	bonne	moyenne
656	L'Ognon basse vallée	Doute	Oui	très bonne	très bonne	bonne
659	L'Ognon du Rahin au Lauzin	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne
660	Le Scey	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
661	Le Rahin	Faible	Non	bonne	très bonne	bonne
662	L'Ognon du Fourchon au Rahin	Faible	Non	bonne	très bonne	très bonne
663	La Reigne	Doute	Non	bonne	bonne	très bonne
664	L'Ognon de sa source au Fourchon	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne
665	La Vingeanne d'Oisilly à sa confluence avec la Saône	Doute	Non	moyenne	bonne	moyenne
666	La Vingeanne de l'Etivau à Oisilly Badin Inclus	Doute	Non	bonne	bonne	moyenne
667	La Vingeanne du lac de Villegusien à l'Etiveau	Doute	Non	bonne	bonne	moyenne
668	La Vingeanne de sa source au lac de Villegusien	Fort	Non	très bonne	bonne	médiocre
670	La Morte, Le Cabri	Fort	Oui	bonne	bonne	moyenne
672	Le Salon de la Resaigne à la confluence avec la Saône	Fort	Non	très bonne	bonne	bonne
673	Le Resaigne	Doute	Non	moyenne	bonne	bonne
674	Le Salon de sa source à la Resaigne	Fort	Non	médiocre	médiocre	bonne
676	La Gourgeonne	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
677	La Romaine	Fort	Non	bonne	bonne	moyenne
680	Le Durgeon aval	Doute	Non	moyenne	moyenne	moyenne
681	La Colombine	Doute	Non	très bonne	très bonne	très bonne
682	Le Durgeon moyen du Batard jusqu'à la confluence avec la Colombine	Doute	Non	bonne	très bonne	très bonne
683	Le Durgeon amont jusqu'à la confluence avec le Batard	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne
684	La Lanterne de la Semouse à la confluence avec la Saône	Doute	Non	très bonne	bonne	bonne
685	La Semouse de la Combeauté à la Lanterne	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
686	Le Planey	Fort	Non	moyenne	bonne	bonne
687	La Semouse amont, la Combeauté, l'Augronne	Faible	Non	bonne	bonne	très bonne
688	La Lanterne du Breuchin à la Semouse	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
689	Le Breuchin	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne
690	La Lanterne de sa source au Breuchin	Fort	Non	moyenne	bonne	bonne
691	L'Amance de la petite Amance au ruisseau de la Gueuse à sa confluence avec la Saône	Doute	Non	?	?	?
692	L'Amance de sa source à la Confluence avec la Petite Amance incluse	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
693	Le Coney du ruisseau d'Hautmougey à la confluence avec la Saône	Fort	Oui	bonne	très bonne	bonne
694	Le Coney de sa source au Ruisseau d'Hautmougey	Doute	Non	?	?	?
695	La Saône du ruisseau de la Sâle à la confluence avec le Coney	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
696	L'Apance	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
697	Rau de la Sâle	Doute	Non	?	?	?
698	La Saône de la Mause au ruisseau de la Sâle	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne
699	La Saône de sa source à la confluence avec la Mause, la Mause incluse	Fort	Non	très bonne	très bonne	bonne
1806a	La Saône du Coney à la confluence avec le Salon	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
1806b	La Saône du Salon à la déviation de Seurre	Doute	Non	bonne	bonne	moyenne
2025	L'Ognon du Lauzin à la Linotte	Faible	Non	bonne	bonne	bonne

* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.

Plans d'eau

Code	Nom	Type	Qualité	Risque de non atteinte du bon état
L1	Villegusien (réservoir)	fortement modifié	Mauvaise	
L2	Vaivre Vesoul (lac de)	artificiel	Médiocre	
L3	Champagney (réservoir)	fortement modifié	sans informations	
L4	Arfin	naturel	sans informations	sans information

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015					Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
nitrates	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
bonne	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyen	moyen	fort	bonne	médiocre	moyenne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	fort	bonne	bonne	bonne
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne	moyen	moyen	fort	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	nul	faible	faible	très bonne	bonne	bonne
bonne	moyenne	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	bonne	moyenne	moyenne	bonne	moyen	fort	fort	bonne	moyenne	médiocre
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	moyen	fort	bonne	médiocre	bonne
bonne	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	moyenne	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	faible	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	fort	bonne	bonne	moyenne
bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	faible	très bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	moyenne	bonne	moyenne	faible	moyen	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	faible	faible	très bonne	très bonne	bonne
bonne	bonne	moyenne	bonne	bonne	moyen	moyen	moyen	moyenne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	fort	fort	moyen	moyenne	moyenne	très bonne
bonne	bonne	très bonne	bonne	?	fort	moyen	moyen	moyenne	moyenne	très bonne
médiocre	bonne	très bonne	bonne	?	faible	fort	moyen	moyenne	moyenne	très bonne
bonne	moyenne	?	médiocre	?	fort	moyen	fort	moyenne	médiocre	moyenne
bonne	bonne	très bonne	médiocre	moyenne	nul	moyen	moyen	moyenne	bonne	bonne
bonne	moyenne	?	?	?	faible	faible	fort	?	?	?
bonne	moyenne	?	?	?	faible	fort	fort	?	médiocre	?
bonne	bonne	?	moyenne	?	nul	moyen	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	?	mauvaise	?	nul	fort	fort	bonne	moyenne	moyenne
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	faible	moyen	bonne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	bonne	bonne	moyenne	moyen	moyen	moyen	moyenne	moyenne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	moyen	moyen	moyenne	moyenne	bonne
bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	moyen	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	bonne	?	bonne	bonne	nul	moyen	faible	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	moyenne	?	moyenne	bonne	nul	nul	moyen	?	moyenne	médiocre
bonne	très bonne	médiocre	bonne	bonne	faible	moyen	faible	bonne	bonne	très bonne
bonne	moyenne	?	?	?	faible	moyen	faible	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	moyenne	bonne	bonne	nul	moyen	moyen	très bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	?	?	?	nul	moyen	faible	moyenne	moyenne	médiocre
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	bonne	?	?	?	faible	fort	moyen	moyenne	?	?
bonne	bonne	médiocre	très bonne	bonne	fort	fort	fort	moyenne	bonne	bonne
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	bonne	?	bonne	?	nul	moyen	nul	bonne	bonne	très bonne
bonne	bonne	?	?	?	nul	fort	moyen	très bonne	?	?
?	?	?	?	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	bonne	?	bonne	?	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	très bonne	mauvaise	moyenne	moyenne	nul	nul	nul	moyenne	?	bonne
bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	nul	moyen	faible	moyenne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	moyenne	bonne	nul	faible	faible	moyenne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	faible	bonne	bonne	bonne

isque de non atteinte du bon état *

s informations

Masses d'eau artificielles (Canaux)

Code	Nom	Type
3100	canal de l'est	Canaux de Navigation
3101	canal de la Marne à la Saône	Canaux de Navigation

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

1/ Saône amont

Masses d'eaux souterraines

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	
					Equilibre de la ressource	Equilibre de la ressource
6116	Calcaires, marnes et terrains de socle entre Doubs et Ognon	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6119	Calcaires jurassique du seuil et des Côtes et arrières-côtes de Bourgogne dans BV Saône en RD	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon	
6121	Calcaires jurassiques Chatillonnais et Plateau de Langres BV Saône	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6123	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon	
6202	Calcaires du muschelkak moyen dans BV Saône	?	?	?	?	
6217	Grès Trias inférieur BV Saône	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6228	Calcaires jurassiques sous couverture pied de côte bourguignonne	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6315	Alluvions de l'Ognon	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6320	Alluvions de la Saône entre les confluents de l'Ognon et du Doubs - plaine Saône-Doubs et Basse vallée de la Loue	Moyen	Faible	Moyen	Bon	
6344	Alluvions de la Saône en amont du confluent de l'Ognon	Faible	Faible	Faible	Bon	
6345	Alluvions du Breuchin et de la Lanterne	Faible	Faible	Faible	Bon	
6500	Formations variées de la bordure primaire des Vosges	Faible	Faible	Faible	?	
6506	Domaine triasique et liasique de la bordure vosgienne sud-ouest BV	Faible	Faible	Faible	Bon	
6522	Domaine Lias et Trias Auxois BV Saône	?	Faible	?	?	
6523	Formations variées du Dijonnais entre Ouche et Vingeanne	Faible	Faible	Faible	Bon	
6618	Socle vosgien BV Saône-Doubs	Faible	Faible	Faible	Très Bon	



? : manque d'information pour se prononcer



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées